

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2021

En raison de la crise sanitaire, l'ERP a dû ralentir ses activités en 2020 et au début de l'année 2021. Elles ont progressivement repris au cours du premier semestre, notamment grâce à la mise à disposition par l'URIOPSS ARA et CAPSO de leur salle de visioconférence.

L'activité est revenue à la normale à partir du mois de juin. L'ensemble des groupes de travail ont pu reprendre leurs travaux.

En PACA, l'association La Bourguette, spécialisée dans l'accueil et l'hébergement de personnes autistes, a adhéré à l'ERP.

1. Le Comité technique et scientifique

Il s'est réuni le 10.12.2021. La réunion a été consacrée à la **valorisation des travaux de recherche dans le champ de la justice pénale** des mineurs avec notamment le projet d'organiser une journée au Sénat sur ce thème pour mettre en valeur les apports des trois recherches menées dans ce domaine (Les centres éducatifs fermés ; L'ordre éducatif recomposé ; Le travail éducatif contraint en milieu ouvert).

Ces travaux doivent alimenter les réflexions en cours, tant au niveau de nos associations que des instances politiques, pour orienter les dispositifs, les pratiques et la formation professionnelle. On note dans ce domaine un réel déficit de formation adaptée pour les professionnels qui souhaitent travailler auprès des délinquants.

Avec les représentants de la direction de l'ENSIS présents, nous avons commencé à y réfléchir : objectifs, destinataires, méthode, intervenants possibles, déroulement de la journée, période la plus propice pour organiser cet événement.

2. Les recherches avec l'IREIS

➤ **Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs.**

Rappel : démarche croisée France-Québec, la recherche a porté sur le suivi des mineurs sous-main de justice, pris en charge hors les murs. Cette recherche a été financée par le GIP, Mission de recherche Droit et Justice, principal financeur, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, des fonds québécois et des fonds du ministère des affaires étrangères via le consulat de France à Québec.

Quatre laboratoires de recherche ont contribué à cette recherche : ESPASS-IREIS à Villeurbanne (Catherine Lenzi et Cédric Verbeck), ESO à Rennes (Philip Milburn), Max Weber à Lyon (Bruno Milly), CREMIS au Québec (Nicolas Sallée). Le rapport de recherche remis au GIP fin 2019 a fait l'objet de plusieurs diffusions en 2020 et 2021.

En raison de la crise sanitaire nous avons dû reporter les réunions de travail prévues en 2021 avec les associations concernées et leurs personnels pour voir comment ils pouvaient s'approprier et exploiter ces travaux de recherche.

- **« Le triptyque « personne concernée – proche aidant – professionnel » dans l'intervention à domicile auprès de personnes handicapées psychiques. Co-construction de l'intervention et expertises multiples ».**

Rappel : ce triptyque fait référence à la notion de triple expertise reconnue dans différents rapports officiels : expérientielle du côté des personnes concernées, domestique du côté des proches aidants et pratique du côté des professionnels. Ce projet a été élaboré suite à un appel à projet de la Fondation Falret qui en a assuré le financement avec la FIRAH.

Cette recherche a été menée par le Centre d'Etude et de Recherche Appliquées (CERA)¹, en partenariat avec l'IREIS, l'ERP, le Centre Max Weber (Université Lumière Lyon 2) et le Laboratoire de Changement Social et Politique (Université Paris Diderot).

L'équipe de recherche était mixte, composée d'un comité de personnes en situation de vulnérabilité psychique, d'un comité de professionnels et d'un comité de chercheurs. Elle a été dirigée par Anne Petiau (CERA) et Catherine Lenzi (IREIS) assistée de Marine Maurin, sociologue à l'ESPASS-IREIS.

Cette recherche a été menée dans deux régions : en Ile-de-France avec le SAVS Falret et le SAVS Les amis de Germenoy, et en Rhône-Alpes où elle a impliqué le SAVS GRIM, le SAMSAH GRIM et le SAVS AMAHC deux associations (GRIM et AMAHC) membres des Couleurs de l'accompagnement, adhérent de l'ERP.

Il s'agissait de comprendre comment se crée un équilibre (ou non) autour de l'action des professionnels, des proches et des personnes concernées dans l'intervention à domicile. Le projet visait la production de connaissances à partir d'une démarche participative et la création d'outils numériques de formation. Il est intéressant de noter que trois pairs aidants ont intégrés le comité technique et scientifique. Les chercheurs ont disposé d'un délai supplémentaire pour boucler leur rapport de recherche qui devait être rendu fin 2021.

3. Les études prospectives

- **Atelier encadrement**

Rappel : cet atelier a pour objectif de réfléchir l'encadrement à travers trois prismes : la réforme des diplômes du travail social ; l'évolution du contexte interne et externe des associations qui impacte les fonctions d'encadrement, d'où le décalage entre les diplômes existants, les compétences attendues et les fonctions réellement exercées ; l'évolution des pratiques managériales au sein des associations. Une nouvelle séance n'a pu être programmée en 2021 en raison du contexte de redémarrage d'autres activités prioritaires.

- **Atelier « S'associer et faire société »**

Suite à la proposition du CTS, le travail engagé les années précédentes au sein de l'atelier « Parcours » s'est poursuivi avec une thématique plus large : « S'associer et faire société ». Elle concerne l'évolution des organisations et des pratiques associatives, la professionnalité, l'intelligence collective, les compétences comportementales, l'éthique.

La question des apports des neurosciences dans les pratiques des associations, déjà abordée par l'ancien groupe 3 de l'atelier Parcours, a été intégrée dans cette nouvelle séquence. Elle concerne les pratiques du terrain et des instances dirigeantes (gouvernance, dirigeance, directions et encadrements opérationnels, mais aussi le partenariat). L'atelier s'est progressivement recomposé avec de nouvelles personnes intéressées par ce thème et proposées par des membres de l'ERP.

¹ Le CERA est le département recherche de trois centres de formation en travail social et association : BUC Ressources, centre de formation Saint Honoré, association CEREP Pymontin et son centre de formation le COPES.

La réflexion a repris dans **deux groupe de travail** :

- En mars avec le G1 sur l'évolutions des organisations et des pratiques,
- En avril avec le G2 sur les apports des neurosciences dans les pratiques des associations.

Un document de synthèse (10 pages) sous le titre « Retrouver le chemin de l'humain et faire association » est parue dans le dernier cahier technique de l'UNIOPSS (chapitre 8) diffusé début 2021.

➤ **Etude prospective en PACAC**

La commission prospective a repris ses travaux en juin avec un groupe de travail recomposé. La thématique s'est précisée dans une **double perspective** :

- **Les synergies à développer** : la gouvernance (pour développer les motivations et les compétences, renouveler la composition des instances, recruter, mobiliser, former, accompagner les membres, maintenir et renforcer les liens pour assurer la pérennité de l'engagement, la cohésion et la cohérence des équipes) ; la dirigeance (à l'interface de la gouvernance et des services opérationnels, notamment pour favoriser la créativité, relancer l'expérimental, via la prise de risque – qu'il faut pouvoir partager) ; le binôme gouvernance-dirigeance pour renforcer les liens et favoriser la dynamique associative, donner du sens au déploiement du projet (sur les territoires, dans la diversification de ses activités, etc.) en lien avec la question de la valeur ajoutée pour les personnes accompagnées ; les partenariats qui permettent à chacun de garder sa propre culture, faire groupe, mutualiser des services et moyens, sans forcément fusionner.
- **Le sens de l'action** : mieux impliquer les différents acteurs en valorisant l'impact social du travail associatif et en montrant comment il participe au changement de la société, à sa transformation ; développer une vision commune et faire du lien, travailler sur les valeurs communes, l'éthique, le rôle politique des associations, le sens de l'action, là où l'on veut aller ensemble ; intégrer les apports des neurosciences, développer les compétences comportementales, l'intelligence collective .

4. Communauté de pratique concernant les mineurs non accompagnés

Rappel : ce projet fait suite à la journée régionale organisée par l'URIOPSS et l'ERP concernant les attentes du secteur associatif dans ce domaine. Une quinzaine d'associations membres de l'ERP et membres de l'URIOPSS ARA sont parties prenantes. Leurs représentants ont pu exprimer leur sentiment de solitude sur le sujet et la nécessité d'enclencher une dynamique collective en mettant davantage en commun leurs expériences.

Le réseau a été animé par Flore Chalayer, conseillère technique de l'URIOPSS (jusqu'à son départ fin 2021), et par le délégué général de l'ERP.

Un comité de pilotage, composé de six associations a arrêté un programme de travail avec 8 réunions pour aborder à chaque fois une thématique particulière. Trois réunions ont eu lieu en 2021 :

- 28 septembre : Caractéristiques des services MNA, état des lieux, diversité des réponses
- 2 novembre : Santé, santé mentale
- 8 décembre : Santé, santé mentale

Ces réunions sont largement ouvertes aux associations membres de l'URIOPSS et de l'ERP. Elles peuvent faire venir selon le sujet les personnes qu'elles jugent les plus indiquées (administrateur, directeur, chef de service, travailleur social, psychologue...).

Les objectifs : permettre aux participants de s'informer et de s'appuyer sur un réseau ; produire du savoir sur les besoins des mineurs non-accompagnés ; aboutir à l'élaboration d'un document (cahier des charges, charte...) qui précisera les conditions et modalités garantissant un accueil et un accompagnement adaptés aux besoins des mineurs non-accompagnés.

4. Le rapprochement du réseau UNIOPSS-URIOPSS et de l'ERP

Une **nouvelle convention** a été signée entre l'UNIOPSS et l'ERP. Outre le renforcement des modes de coopérations prévu dans ce document pour la période 2021-2022, ce document présente dans une annexe les principales réalisations de la période 2019-2020 et les objectifs de la période 2021-2022, ce qui donne une certaine lisibilité aux travaux menés de concert.

5. Congrès de l'UNIOPSS « Aujourd'hui, les associations inventent demain... »

En raison de la crise sanitaire il a dû être reporté en 2022.

6. Emission Web TV de l'UNIOPSS

Participation du délégué général le 26.01 à la première émission sur le thème de l'innovation.

7. Missions d'appui, de conseil et d'accompagnement

Intervention le 29.05 du délégué général à un séminaire du Conseil d'administration de l'association La Bourguette, spécialisée dans l'accueil et l'hébergement de personnes autistes.

8. Nouveaux thèmes proposés par des adhérents

Un petit groupe a été constitué avec des adhérents qui souhaitaient réfléchir au sein de l'ERP les trois thèmes suivants :

- Accompagnement social, action éducative et santé, notamment santé mentale ;
- Délaissement parental quand les enfants sont placés ;
- Réseaux sociaux et prostitution.

Les participants ont proposé d'aborder en priorité le thème de la santé mentale et de l'action éducative.

Perspectives 2022

1. Nouveaux adhérents

Doivent adhérer en 2022 à l'ERP :

- URIOPSS Hauts de France
- HSTV, Hospitalité Saint Thomas de VILLENEUVE
- SIAO 42
- ANEF 42

2. Le Comité technique et scientifique

Il devrait se réunir à la fin du premier semestre pour faire le point sur l'ensemble des activités et projets de façon à arrêter les priorités pour 2022-2023.

3. Les recherches

➤ **Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs**

Le rapport de recherche sera présenté et discuté au cours d'une prochaine rencontre avec les représentants des associations qui y ont participé avant d'être repris dans un séminaire largement ouvert à ceux qui peuvent être intéressés par ce sujet. Deux réunions sont prévues prochainement : **le 7.02 avec l'AGASEF 42** et son service de réparation pénale, et **le 28.02 avec la Sauvegarde 26** et son Centre d'hébergement diversifié.

➤ **Valorisation des travaux de recherche dans le champ de la justice pénale des mineurs**

L'organisation d'un séminaire au Sénat est envisagée fin 2022 pour mettre en valeur les apports des trois recherches menées dans ce domaine (Les centres éducatifs fermés ; L'ordre éducatif recomposé ; Le travail éducatif contraint en milieu ouvert). Cet événement paraît d'autant plus important que ces travaux de recherche doivent pouvoir nourrir des réflexions plus politiques, pour orienter les dispositifs, les pratiques et la formation professionnelle. On note dans ce domaine un réel déficit de formation adaptée pour les professionnels qui voudraient travailler auprès des délinquants. Il devrait associer la CNAPE, l'UNIOPSS et l'ERP en lien étroit avec l'ENSEIS qui a réalisé ces différentes recherches. L'organisation et le programme de la journée seront définis par un **comité de pilotage** comprenant des représentants de l'ensemble des parties prenantes. Il appartiendra au CA d'en préciser la composition.

➤ **Handicap psychique.**

Le rapport final doit être bouclé et rendu début 2022. Restera à organiser des **journées pour présenter cette recherche** et voir comment elle peut alimenter les réflexions sur la co-construction de l'intervention à partir de cette triple expertise : personne concernée – proche aidant – professionnel. Ce travail de recherche doit également déboucher sur un **projet de formation spécifique** qui s'adressera aux personnes handicapées psychiques, aux aidants, aux professionnels du social et du paramédical, et aux étudiants en formation.

4. Les études

➤ **Atelier encadrement.**

Une nouvelle séance de travail est prévue avec Simon Heichette, docteur en sociologie à l'Université d'Angers, dont le travail de thèse a porté sur "Les cadres salariés du secteur social et médico-social. Quand le managérialisme instrumentalise l'encadrement". Elle aura pour objectif de revenir sur les transformations de l'encadrement depuis les années 2000 dans le champ social et médico-social, et d'en souligner les effets pour les cadres et les praticiens du secteur. Il s'agira en outre de réfléchir sur les significations sociologiques de cette « managérialisation du social » et de ce qu'elle nous dit des formes de prise en compte et de régulation de la question sociale en France aujourd'hui. Elle sera ouverte à l'ensemble des membres du comité technique et scientifique ainsi qu'aux cadres de direction et de proximité des associations membres de l'ERP.

➤ **Atelier Parcours.**

Une nouvelle méthode de travail a été proposée compte tenu des difficultés pour les deux groupes de travail à mener de front : la réflexion prospective sur le devenir du monde associatif à partir des pratiques, expériences et projets ; la rédaction d'un document à partir de tous les

échanges, débats et notes produites, en vue d'une nouvelle publication ; la préparation d'une journée au Sénat. Il s'ensuit une nouvelle répartition de la charge de travail :

- **Poursuite au sein du G1 et du G2 de la réflexion prospective** concernant l'avenir du monde associatif sur le thème : « S'associer et faire société, phénomènes émergents, innovation ». Avec échanges et débats partant de situations concrètes et de projets présentés par différents intervenants.
- **Mise en place d'un petit comité de rédaction** en charge de l'élaboration du texte martyr à partir de tous les matériaux dont on dispose. Cela permettra de garder une cohérence d'ensemble et d'ajuster ou de faire évoluer si besoin est, telle ou telle note.
- **Pour la préparation de la journée au Sénat passage de relais au comité de pilotage** mis en place par le CA de l'ERP.

Chaque groupe de travail aura sa propre dynamique et son propre rythme de travail.

Les participants seront tenus informés des avancées tant du texte à finaliser que de la préparation du séminaire au Sénat. Ils pourront ainsi faire des observations et propositions au fur et à mesure de l'élaboration du texte et de la journée au Sénat.

Cette nouvelle séquence de travail devrait permettre de finaliser la publication grand format du texte martyr issu de la saison 2 (document actuel de 80-90 pages). Le document final reprendra l'ensemble des réflexions menées depuis la mise en place de l'atelier Parcours.

Cette nouvelle publication est envisagée en 2023. Elle pourra ainsi intégrer les apports de la journée au Sénat.

➤ **Communauté de pratique concernant les mineurs non accompagnés**

De nouvelles réunions sont prévues en 2022 conformément au programme arrêté par le comité de pilotage :

- 18 janvier : Jeunes majeurs
- 1er mars : Opérateurs et militants
- 5 avril : Délinquance et prise en charge sur le volet pénal
- 3 mai : Autorité parentale/Accès aux droits/ Administratif
- 7 juin : Interculturalité/Interprétariat/Communication/ Médias culturels

Il sera animé par Anthony Colomb, conseiller technique URIOPSS et le délégué général de l'ERP.

➤ **Etude prospective en PACAC**

L'étude prospective va se poursuivre avec d'anciens et de nouveaux participants suite à de nouvelles adhésions. La réflexion s'est beaucoup recentrée sur les modes de gouvernance et de dirigeance, l'intelligence collective, l'éthique et les compétences comportementales. Chaque réunion est l'occasion pour un ou deux participants de présenter les difficultés, les projets, les perspectives de son association et d'en débattre.

➤ **Le rapprochement du réseau UNIOPSS-URIOPSS et de l'ERP**

Parmi les options retenues, il conviendra de rechercher comment impliquer davantage les conseillers du réseau UNIOPSS-URIOPSS dans le co-pilotage et la co-animation des groupes de travail, en lien avec un membre de l'ERP (tel que cela se fait déjà : MNA en ARA ; commission prospective en PACAC. Reste le problème de la disponibilité réelle des conseillers pour ce faire. Les difficultés que traversent certaines unions posent également la question des moyens mis à disposition de l'ERP.

➤ **Congrès de l'UNIOPSS « Aujourd'hui, les associations inventent demain... »**

Le report de cet événement les 13 et 14 mai 2022 nous amènera à reprendre et à poursuivre le travail de préparation, engagé précédemment avec les intervenants à la table ronde sur le thème « Le renouvellement des pratiques associatives et l'intelligence collective ». Doivent participer à cette table ronde animé par Yves Darnaud : Bernard Caubere, nouveau président de l'ERP, et Géraldine Meyer, directrice de l'URIOPSS PACAC.

➤ **Missions d'appui, de conseil et d'accompagnement**

L'ERP répondra aux demandes qui lui seront adressées dans la mesure où les interventions à envisager permettront de faire profiter les milieux de pratiques de ses travaux et productions.

- Le délégué général doit participer à l'université des présidents des associations membres de l'URIOPSS des Hauts de France pour présenter l'ERP et les travaux en cours. Le thème retenu : « Enjeux relationnels et politique de la relation »
- Le projet de réforme de la justice des mineurs au Maroc devrait être prochainement finalisé. Le délégué général a à nouveau été contacté pour une éventuelle participation.
- Un nouveau projet de recherche avec l'ENSEIS a été déposé. Il concerne la parole des enfants. La Sauvegarde de l'enfance 26 est partie prenante. Si le projet est retenu, l'ERP sera associé au comité de pilotage et pourrait proposer d'autres associations adhérentes.
- La Sauvegarde 26 réfléchit un nouveau projet de lieu d'accueil pour les enfants et les jeunes qui pourrait impliquer un certain nombre d'acteurs de la société civile et davantage s'ancrer dans la vie du territoire. Occasion pour l'ERP d'en faire un objet d'étude dans la mesure où ce sujet croise les réflexions engagées dans plusieurs ateliers sur le devenir de la vie associative.
- Le délégué général doit intervenir à une journée organisée par ADC, association de directeurs, pour y présenter les travaux de l'ERP sur le thème de l'innovation.
- Une association, l'Abri maternel, de Marseille a contacté l'ERP sur les conseils de Géraldine Meyer pour un éventuel accompagnement de la réflexion du CA sur l'avenir de cette association.
L'intervention pourrait se faire sous forme de tandem, Géraldine Meyer-Yves Darnaud.
- A la demande du Prado, projet d'accompagnement d'une réflexion des personnels d'un service d'investigation.

Pour ne pas conclure, un clin d'œil à un document qui, récemment, a attiré notre attention, tant il caractérise la plus-value du secteur associatif à but non lucratif. Nous y avons fait référence au Congrès de l'UNIOPSS.

Il s'agit de la Charte du management de l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve, spécialisée dans l'accueil des personnes âgées et la gérontologie. C'est l'un de nos nouveaux adhérents qui ouvre un nouveau champ de réflexion à l'ERP, celui des personnes âgées.

Cette charte du management récapitule ce qui est déterminant, essentiel pour fonder l'action et lui donner tout son sens au quotidien et à tous les niveaux de l'institution. Ce document s'inscrit dans la continuité d'une institution qui depuis la fin du 17^{ème} siècle traverse les siècles, et s'ouvre à la modernité en s'appuyant sur des valeurs qui résistent au temps. Il fait référence à une pratique qui met particulièrement en relief la plus-value du secteur associatif à but non lucratif dans la confrontation avec le secteur marchand et notamment avec des grands groupes tels qu'ORPEA et KORIAN.

Un grand merci à vous tous

A vous qui participez à la mise en commun de nos savoirs et expériences pour accompagner les évolutions en cours, et ainsi, mettre en valeur la réelle capacité des milieux de pratique à penser, piloter et accompagner le changement au service des personnes en situation de vulnérabilité et de la collectivité.

Merci à Christine, Géraldine et Natalia ainsi qu'à leur équipe qui mettent tout en œuvre pour m'aider à remplir au mieux les missions qui me sont confiées.

Mention spéciale à Henri qui depuis la création de l'ERP m'a accompagné dans cette fonction, ô combien passionnante de délégué général.

Merci à Bernard d'avoir pris le relais à la présidence de l'ERP. C'est un vrai plaisir de travailler ensemble.

Grâce à la contribution de l'ensemble des membres de l'ERP et à la mise à disposition de personnels et de moyens par différentes unions et associations nous avons pu mettre en œuvre de façon satisfaisante le programme de travail préparé par le Comité technique et scientifique, et arrêté par le Conseil d'administration.

Le délégué général

Yves Darnaud